

L'exploitation de l'erreur en comptabilité financière à des fins
d'amélioration de l'apprentissage – par l'utilisation d'un guide
métacognitif

Formation secondaire – Filière C

Travail écrit de recherche de **Gaël Chappuis**

Sous la direction de **Grégory Ode**

Bienne, **04 juin 2024**

Remerciements

Je remercie Monsieur A. Kohler pour ses apports théoriques enrichissants durant la phase de développement de la problématique. Plus particulièrement, je remercie Monsieur G. Ode, directeur de mon travail écrit de recherche, pour sa disponibilité, ses apports théoriques, ses conseils et surtout pour sa bienveillance tout au long du suivi dudit travail. Finalement, je remercie mes proches pour leur accompagnement durant la réalisation de ce travail notamment lors de la phase de relecture.

Résumé

Ce travail écrit de recherche décrit et analyse la création et l'utilisation d'un guide métacognitif au sein d'une classe de 3^e année de l'école de commerce du canton du Jura (CH). Ledit guide a été élaboré pour les douze étudiant-e-s de ladite classe afin de mettre au point un outil didactique favorisant l'apprentissage de la journalisation d'écritures comptables par le raisonnement.

La première phase, phase de création de l'outil, a été réalisée en étroite collaboration avec les personnes en formation. En effet, plusieurs versions leur ont été soumises suivi de phases durant lesquelles elles pouvaient faire des recommandations d'amélioration du guide métacognitif afin que ce dernier réponde au mieux à leurs besoins. Chacune de ses phases étaient suivies d'une période d'amélioration du dispositif jusqu'à l'élaboration et la distribution de sa version finale. La seconde phase, phase d'utilisation du dispositif par les étudiant-e-s, comporte notamment une analyse qualitative évaluant l'efficacité de son utilisation.

Mots-clés : finance et comptabilité, journalisation d'écritures comptables, guide métacognitif.

Table des matières

Remerciements	1
Résumé	2
Table des matières	3
Introduction	4
1. Problématique.....	5
1.1. Ancrage de la réflexion initiale à la littérature scientifique	5
1.2. Conceptualisation du problème et de ses enjeux, éléments de réponse	7
1.3. Question de recherche et hypothèses de travail.....	8
2. Démarche méthodologique.....	9
2.1. Description de la démarche	9
2.2. Apports	10
2.3. Limites.....	10
2.4. Mise en place et recueil des données	11
2.5. Description de l'utilisation du guide métacognitif et de son annexe	12
2.6. Exemple concret d'utilisation du guide métacognitif et de son annexe	13
3. Résultats	15
3.1. Description des résultats.....	15
3.2. Interprétation et analyse des résultats.....	18
Conclusion.....	22
Liste des graphiques	23
Liste des annexes.....	23
Références bibliographiques	24
Annexe I : guide métacognitif.....	25
Annexe II : annexe au guide métacognitif	33

Introduction

Par ma pratique professionnelle depuis août 2022 en tant qu'enseignant d'économie pour la division commerciale du canton du Jura, j'ai constaté que la comptabilité financière, plus spécifiquement la journalisation d'écritures comptables, posait passablement de difficultés à une grande partie des personnes en formation. À mes débuts et ayant repris des étudiant-e-s déjà en seconde année de formation en vue d'acquérir leur CFC d'employé-e de commerce avec maturité professionnelle intégrée, j'ai rapidement décelé des lacunes en journalisation d'écritures comptables et une récurrence des erreurs commises lors des travaux d'évaluation. Dès lors, je me questionne sur les solutions à mettre en place pour améliorer ma pratique professionnelle et permettre aux étudiant-e-s de corriger, de manière pérenne, leurs erreurs dans ce domaine.

La comptabilité financière occupe une part considérable du programme de la discipline finance et comptabilité. Les étudiant-e-s y sont confronté-e-s tout au long de leur formation. À des fins d'évaluation, des épreuves sommatives et formatives sont utilisées tout au long de leur processus d'apprentissage. Dans ce sens, il est important d'accompagner assidument les apprenant-e-s dans ce processus en leur permettant de corriger efficacement leurs erreurs. Ceci m'éveille donc un questionnement important sur les méthodes à utiliser pour détecter les erreurs et les approches à mettre en place pour les corriger tout en considérant les contraintes temporelles assignées par les plans d'études.

1. Problématique

La détection des erreurs commises par les étudiant-e-s est essentielle pour leur permettre de comprendre leurs lacunes et de progresser. Les enseignant-e-s doivent jouer un rôle dans ce processus en examinant attentivement les réponses des personnes en formation et en identifiant clairement leurs erreurs. Dans ce sens, John Gardner (2005) démontre l'importance pour les enseignant-e-s de fournir des commentaires constructifs aux étudiant-e-s pour les guider vers une meilleure compréhension de leurs erreurs.

Pour l'heure, nous nous efforçons de corriger les épreuves, qu'elles soient formatives ou sommatives, en apportant les réponses correctes ou en questionnant les étudiant-e-s sans pousser réellement ces dernier-ère-s à raisonner et à se questionner sur la provenance de leurs erreurs. Cette façon de procéder montre ses limites lorsque nous constatons la récurrence des mêmes erreurs chez les étudiant-e-s épreuve après épreuve. Dès lors, la correction des erreurs en tant que telle est inutile pour les personnes en formation si elles n'ont aucun moyen concret à leur disposition pour se plonger dans une phase de raisonnement personnel et, par la suite, perfectionner leur apprentissage.

Ce travail permettra donc, par son ancrage direct à la réalité du terrain, de mettre en place différents moyens pédagogiques et didactiques à l'intention des étudiant-e-s et de mesurer, par la réalisation d'une étude qualitative, l'efficacité de ces derniers.

1.1. Ancrage de la réflexion initiale à la littérature scientifique

Une grande partie des cours que j'enseigne porte sur la journalisation d'écritures comptables. Cette thématique me plaît particulièrement et nécessite une réflexion particulière quant à son approche avec les étudiant-e-s. Plus spécifiquement, je souhaite mettre en place des outils à disposition de mes classes pour leur permettre de constamment s'améliorer dans ce domaine. L'amélioration passe par l'apprentissage et un moyen très concret d'apprendre

consiste à ne plus répéter ses erreurs. Dans le contexte de la journalisation d'écritures comptables, l'erreur est considérée comme étant une « chose fausse, erronée par rapport à la vérité, à une norme, à une règle. » (Larousse, 2023). En effet, les écritures comptables sont soumises à des règles et normes comptables ce qui permet facilement de dissocier le juste du faux.

Les erreurs commises par les élèves ne devraient pas être uniquement ni simplement perçues comme des fautes à corriger, mais plutôt comme des opportunités d'apprentissage (Astolfi, 1997). En tant qu'enseignant-e, il est de notre devoir d'exploiter chaque opportunité d'apprentissage avec nos étudiant-e-s. Pour Stanislas Dehaene (2018), il convient de définir le statut de l'erreur comme étant le troisième pilier de l'apprentissage. Dès lors, il est important d'apporter des feedbacks récurrents afin d'éveiller, chez les étudiant-e-s, un état d'esprit dynamique en favorisant les rétroactions. Encourager la reconnaissance des erreurs en mettant en valeur le doute, le questionnement et le débat s'avère avantageux pour y parvenir. Alors, pourquoi ne pas s'attarder sur les erreurs ?

À ce propos, Descomps (1999) met en perspective l'exploitation des erreurs avec les programmes d'études chargés : « Où est l'erreur ? Est-ce celle des « cancre » qui s'égarent ? Est-ce celle du maître qui, par impuissance, les laissera s'épanouir ? Faut-il les censurer tout de suite, et traiter le programme ? Faut-il « se mettre à leur portée » un moment, ainsi que l'indiquent certains textes officiels, dialoguer avec eux sur la base de leur production de sens, pour ensuite reprendre et continuer le parcours vers leur réussite [...] ? Mais comment ? » (p. 10).

L'auteur interpelle sur un point sensible pour toutes et tous les enseignant-e-s, soit l'écart entre les intentions et la réalité du terrain avec le respect de programmes préalablement établis. Cette réflexion n'est pas à négliger puisqu'il conviendra de trouver des outils pertinents et efficaces tout en considérant cette contrainte. Puisqu'un accompagnement essentiellement

individuel est par défaut impossible avec une classe de plusieurs élèves, il conviendra de développer un outil qu'ils et elles pourront utiliser de manière autonome.

1.2. Conceptualisation du problème et de ses enjeux, éléments de réponse

Houdé (2019) soutient que l'inhibition de la pensée intuitive est la clé de l'intelligence. Il a ainsi élaboré une théorie de la résistance cognitive selon laquelle le développement du système 3 permettrait d'apprendre à raisonner. Face à la rapidité du système 1, le système de la pensée intuitive et automatique du cerveau (Kahneman, 2012), l'instruction purement algorithmique du système 2 ne suffit pas. Les travaux expérimentaux montrent que même lorsque les personnes reconnaissent leurs erreurs, le système 1 l'emporte souvent. Bien que le système 1 est peu coûteux en énergie et peut, dans certains cas, s'avérer utile, la "présomption de rationalité" suppose que l'erreur de raisonnement résulte d'un manque d'inhibition préfrontale plutôt que d'une absence de logique. Dès lors, la distinction entre les systèmes 1 et 2 a conduit à l'idée, selon l'auteur, d'un nécessaire système 3 de contrôle inhibiteur.

Pour rétablir l'équilibre entre le système 1 et le système 2, une résistance psychologique est nécessaire pour arrêter le système de la pensée intuitive et activer intentionnellement le système 2 plus réfléchi par l'inhibition de l'issue malheureuse du système 1 grâce au système 3. Dans le contexte de l'éducation et de la correction des biais, une pédagogie efficace doit cibler le système 3 en tant que fonction exécutive. Les fonctions exécutives du cerveau, associées à la métacognition, jouent un rôle crucial dans le contrôle de l'exécution des conduites de raisonnement.

Dans son article, Delvolvé (2006) définit la métacognition comme étant la manière dont un-e élève perçoit ses connaissances et sa capacité à les développer et les appliquer. La réussite scolaire est fortement influencée par la capacité de l'élève à réfléchir sur ses connaissances, à comprendre ses processus de raisonnement et à être conscient-e des stratégies d'apprentissage qu'il ou elle utilise.

1.3. Question de recherche et hypothèses de travail

Par ce travail, un guide métacognitif sera construit pour activer le système 3. Dès lors, cet outil didactique sera analysé pour répondre à la question de recherche suivante : la mise en place d'un guide métacognitif peut-il permettre d'inhiber le fléau de la pensée intuitive ?

Pour répondre à cette question, les personnes en formation auront le guide métacognitif à leur disposition et ce, tout au long de leur processus d'apprentissage. En effet, pour une utilisation optimale d'un tel outil, il convient de l'utiliser à différents moments d'un enseignement. Cela pourra être lors d'évaluations formatives, mais également des suites des évaluations sommatives pour prendre du recul sur sa production en raisonnant de manière autonome sur ses erreurs.

Ce travail permettra notamment de vérifier si l'outil permet d'amener les étudiant-e-s dans le système 2 en les poussant à adopter une pensée réfléchie et logique plutôt que de rester dans l'automatisation de cette dernière. L'un des avantages supplémentaires de cette approche consiste, pour les étudiant-e-s, d'avoir directement un point d'accès à une réflexion sur leur pratique en lien avec les objectifs d'apprentissage. De plus, ce même guide permettra aux personnes en formation de s'auto-évaluer et de raisonner par elles-mêmes. Elles pourront, par la suite, ajuster leur façon d'apprendre et se pencher sur les éléments nécessitant un travail supplémentaire (Berthiaume, David J., David T., 2011).

2. Démarche méthodologique

Une composante essentielle de la démarche a été le maintien d'un dialogue avec les étudiant-e-s, qui a permis, tout au long de ce travail, d'ajuster et d'affiner les outils didactiques selon leurs besoins et leurs retours. Les discussions régulières ont aidé à identifier les aspects du matériel expérimental qui étaient les plus utiles pour les étudiant-e-s, ainsi que ceux qui nécessitaient encore des améliorations.

2.1. Description de la démarche

La démarche méthodologique adoptée pour cette recherche s'articule autour de plusieurs axes innovants centrés sur l'engagement actif des étudiant-e-s dans le processus d'apprentissage de la comptabilité financière.

Initialement, une nouvelle forme d'exercices formatifs a été introduite où les étudiant-e-s étaient invité-e-s à identifier les erreurs dans des corrections prédéfinies. Durant cette phase, une donnée d'exercice classique de journalisation d'écritures comptables a été distribuée ainsi que son corrigé comportant des erreurs. Le travail à effectuer consiste à retrouver les erreurs dans le corrigé en fonction de la donnée de l'exercice. Cette technique, inspirée par les travaux de Nicol et Macfarlane-Dick (2006) sur le feedback formatif, vise à renforcer l'auto-évaluation et la capacité critique des personnes en formation.

Le cœur de la démarche réside dans le développement d'un guide métacognitif (Annexe I) élaboré lors d'un processus itératif qui a inclus plusieurs cycles de feedback et de révisions basés sur les commentaires des personnes en formation. Concrètement, plusieurs versions du guide métacognitif ont été présentées aux étudiant-e-s. Chaque présentation de version était suivie d'une discussion orale avec les personnes en formation durant laquelle elles pouvaient proposer des pistes d'amélioration. Enfin, la version finale dudit guide leur a été distribuée et une phase expérimentale a été lancée pour tester l'efficacité de ce dernier. Ils et elles ont effectué

des exercices similaires à ceux décrits au début de ce chapitre, mais également des exercices plus classiques tout en utilisant le nouvel outil didactique.

Finalement, l'objectif de ce guide est d'aider les étudiant-e-s à entrer dans un processus réflexif de manière autonome. Le guide a été enrichi par une annexe spécifique (Annexe II), développée en réponse aux suggestions récoltées, visant à rendre les ressources encore plus pertinentes et accessibles.

2.2. Apports

L'adoption de cette démarche méthodologique présente plusieurs avantages substantiels. Premièrement, elle favorise une interaction réflexive entre l'enseignant et les étudiant-e-s, ce qui est essentiel pour un apprentissage profond et durable. Selon Schön (1983), cette approche réflexive transforme les situations d'apprentissage en opportunités pour les étudiant-e-s de devenir des praticiens réfléchis. Deuxièmement, le guide métacognitif élaboré offre un moyen structuré pour les personnes en formation d'adopter une posture réflexive, ce qui est crucial pour développer l'autonomie dans l'apprentissage et améliorer les compétences.

De plus, cette méthode d'apprentissage par la détection d'erreurs renforce leurs compétences analytiques, les préparant mieux pour les défis professionnels futurs en comptabilité, où l'exactitude et l'attention aux détails sont primordiales. Enfin, ils et elles bénéficient directement d'une approche d'apprentissage qui met l'accent sur l'auto-évaluation et la détection autonome des erreurs.

2.3. Limites

Cette démarche n'est pas sans limites. Le développement et la mise en œuvre du guide métacognitif requièrent un investissement considérable en temps et en ressources, ce qui peut être un défi dans des contextes éducatifs où les ressources notamment temporelles sont limitées. De plus, l'efficacité de cette approche dépend fortement de la motivation et de l'engagement des

personnes en formation, qui doivent être prêtes à adopter une attitude proactive dans leur processus d'apprentissage. Comme le note Dweck (2006), l'état d'esprit des étudiant-e-s peut influencer significativement leur réceptivité à des méthodes d'apprentissage qui exigent une introspection active. Dès lors, il est crucial que les personnes en formation adoptent un état d'esprit dynamique pour y parvenir.

En outre, les résultats peuvent varier grandement en fonction des caractéristiques individuelles des étudiant-e-s, telle que leur capacité préexistante à la réflexion critique et à la métacognition.

2.4. Mise en place et recueil des données

Cette recherche a été mise en place dans une classe de l'école de commerce du canton du Jura (CH). Les étudiant-e-s qui y sont rattaché-e-s sont en troisième et dernière année de formation scolaire CFC employé-e de commerce avec maturité professionnelle commerciale intégrée. Ces personnes effectuent leur formation à plein-temps en milieu scolaire avec une quatrième année dédiée à la pratique professionnelle qui revêt la forme d'un stage d'une année en entreprise. Plus spécifiquement, cette classe est composée de douze étudiant-e-s avec une hétérogénéité en termes de niveau pour le cours de finance et comptabilité.

Cette année, n'ayant qu'une seule classe au profil précité, le test du dispositif et le recueil des données sont limités à ces douze personnes en formation. Cependant, par l'encrage très concret de ce dispositif dans la pratique professionnelle, cet outil pourra être adapté pour d'autres profils d'étudiant-e-s et d'apprenti-e-s. Les contraintes temporelles n'ont pas permis de le faire à temps pour augmenter la quantité de données recueillies.

Finalement et comme déjà évoqué lors des sous-chapitres précédents, la réalisation de cet outil didactique fut un long processus menant à plusieurs révisions dudit outil à la suite des remarques d'amélioration récoltées auprès des personnes en formation. Le recueil de données

final quant à l'utilité ou non de ce dispositif pour les étudiant-e-s a pris la forme d'un questionnaire partagé grâce à l'outil numérique « Forms » afin de récolter des données qualitatives. Le manque de temps pour cette recherche et le programme chargé d'une classe terminale n'ont pas permis une évaluation quantitative des résultats. Néanmoins, il aurait été intéressant de voir la répercussion de plusieurs mois d'utilisation de l'outil sur les résultats sommatifs des personnes en formation.

2.5. Description de l'utilisation du guide métacognitif et de son annexe

Les outils didactiques (guide métacognitif et l'annexe pour le guide métacognitif) qui ont été créés, testés et distribués aux apprenant-e-s vont faire l'objet d'une description et d'une explication quant à leur utilisation sur le lieu de formation.

Premièrement, le document principal, qui s'intitule : Guide métacognitif (Annexe I), comporte une table des matières, construite par thématiques comptables, qui permet à la personne en formation de rechercher efficacement, dans le guide, le type d'écriture comptable souhaité. En amont du cœur du guide métacognitif, pour certaines thématiques comptables, il y a un bref apport théorique lorsque cela s'est avéré nécessaire pour les étudiant-e-s. Ensuite, l'apprenant-e, en fonction du thème comptable identifié et nécessaire pour résoudre son problème, est invité-e à se poser plusieurs questions afin de raisonner et d'être guidé-e vers la solution. Ceci regroupe le cœur de ce travail de recherche. En effet, cette partie comporte, pour chaque thématique comptable, une liste de questions qui permet d'activer le système 2, soit la pensée réflexive et inhiber l'issue malheureuse du système 1.

Dans un second temps, et par l'étroite collaboration entretenue tout au long de la mise en place de ce dispositif didactique avec les personnes en formation, l'annexe pour le guide métacognitif (Annexe II) a été établie en complément du document principal. La page n°2 de cette annexe contient un plan comptable avec la mise en évidence, par des couleurs, de chaque compte selon sa nature (actif, passif, charge et produit). Le plan comptable utilisé correspond à

celui mis à disposition des apprenant-e-s durant les travaux écrits sommatifs et les examens finaux. En complément dudit plan comptable, les pages suivantes de cette annexe, décrivent, par ordre alphabétique, chaque compte du plan. Tout ceci pour permettre aux personnes en formation, après avoir identifié les écritures comptables grâce au document principal, de sélectionner, si le doute persiste, les comptes exacts.

Finalement, la première page du document annexe pour le guide métacognitif comporte un tableau récapitulatif du fonctionnement comptable « débit / crédit » de chaque compte selon sa nature. Ceci permet aux apprenant-e-s de ne pas inverser une écriture comptable après avoir identifié les bons comptes à utiliser.

2.6. Exemple concret d'utilisation du guide métacognitif et de son annexe

Prenons la donnée suivante : « *augmentation de la provision pour pertes sur créances de CHF 1'000.-* ». La personne en formation est confrontée ici à une écriture relative aux provisions. La table des matières du guide métacognitif l'invite donc à la page n°3. Dans un premier temps, elle peut lire le bref résumé théorique relatif aux provisions. Ensuite, elle recherche le sous-chapitre correspondant. Dans ce cas pratique, la donnée notifie le cas d'une augmentation de provision (cf. 2.1. du guide métacognitif). Elle se pose donc les questions du guide soit :

- Aurai-je plus ou moins de provisions ? → « *Plus car augmentation d'une provision.* »
- Prévois-je d'avoir plus ou moins de pertes ? → « *Plus car je fais une provision pour prévenir d'éventuelles pertes futures.* »

Il convient maintenant, si besoin, d'identifier les bons comptes répertoriant les provisions pour pertes sur créances et les pertes y relatives. Pour ce faire, la personne en formation se réfère au plan comptable de l'annexe au guide métacognitif et, si nécessaire, lit le

détail de chaque compte. Une fois les comptes « Ducroire » et « Pertes sur créances » identifiés, elle peut finalement regarder la première page de ladite annexe pour s'assurer de placer le bon compte au débit et le bon compte au crédit :

- Plus de ducroire (= provision) ; ducroire est un passif ; un passif augmente au crédit.
- Plus de pertes sur créances ; les pertes sont des charges ; les charges augmentent au débit.

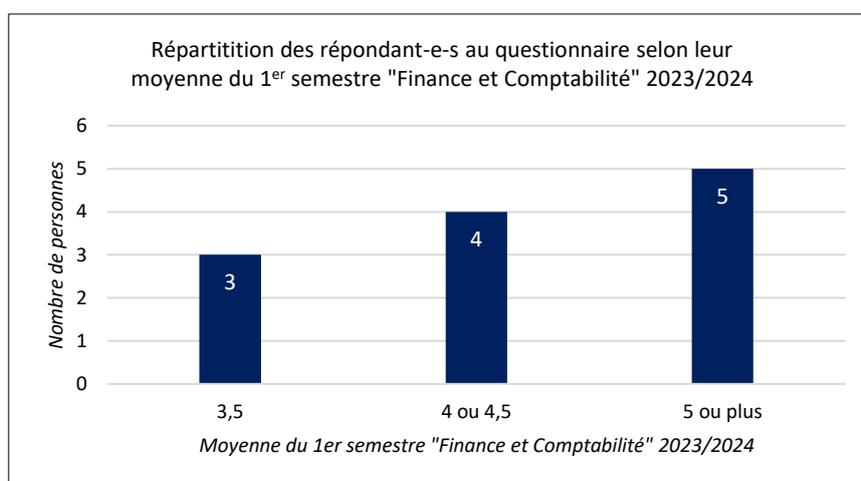
Débit		Crédit	
Pertes sur créances	Ch+	Ducroire	P+

3. Résultats

3.1. Description des résultats

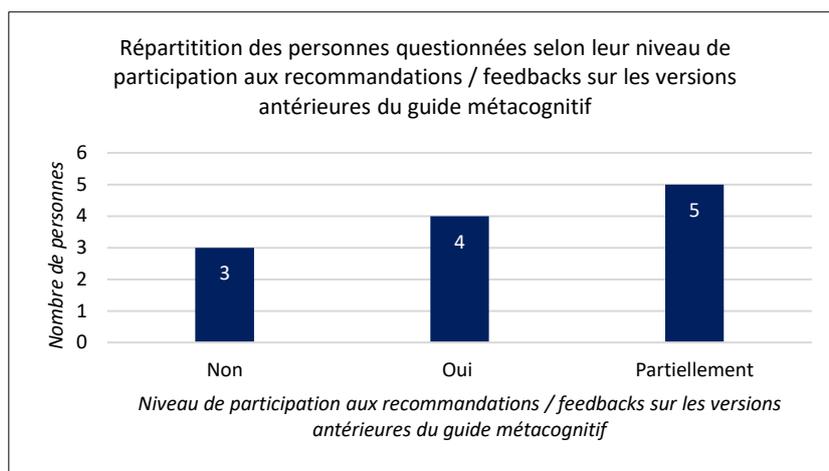
Afin de mesurer l'efficacité du guide métacognitif, une enquête qualitative, réalisée auprès des douze personnes en formation pour lesquelles le dispositif didactique et son annexe ont été mis en œuvre, a été réalisée. Cette enquête prend la forme d'un questionnaire, format numérique, réalisé sur l'application « Forms » du package Office 365. Ce logiciel permet notamment de récolter des données anonymes ce qui est très apprécié par les personnes interrogé-e-s et permet une sincérité accrue des réponses obtenues.

La première des cinq questions dudit questionnaire a permis de différencier le groupe classe selon la moyenne obtenue durant le premier semestre du cours finance et comptabilité 2023/2024. Toutes les personnes questionnées ont une moyenne pour la période précitée comprise entre 3,5 et 5,5. Il a été volontairement fait le choix de les regrouper en trois sous-groupes soit ; les personnes en-dessous du seuil de suffisance (3,5), celles proches du seuil d'insuffisance ou juste au-dessus de seuil de suffisance (4 ou 4,5) et celles dont la moyenne est considérée comme très suffisante (5 ou plus). Ceci permettra, pour l'analyse, d'établir des relations en fonction de la moyenne semestrielle.



Graphique I : répartition selon la moyenne semestrielle

La seconde question recense le niveau de participation des personnes questionnées lors des phases communes durant lesquelles les premières versions du guide métacognitif leur étaient présentées et durant lesquelles elles pouvaient faire des propositions d'amélioration afin que la version finale leur corresponde au mieux. Neuf personnes sur douze estiment avoir au moins participé partiellement lors de ces moments d'échange et trois n'estiment ne pas avoir participé activement.



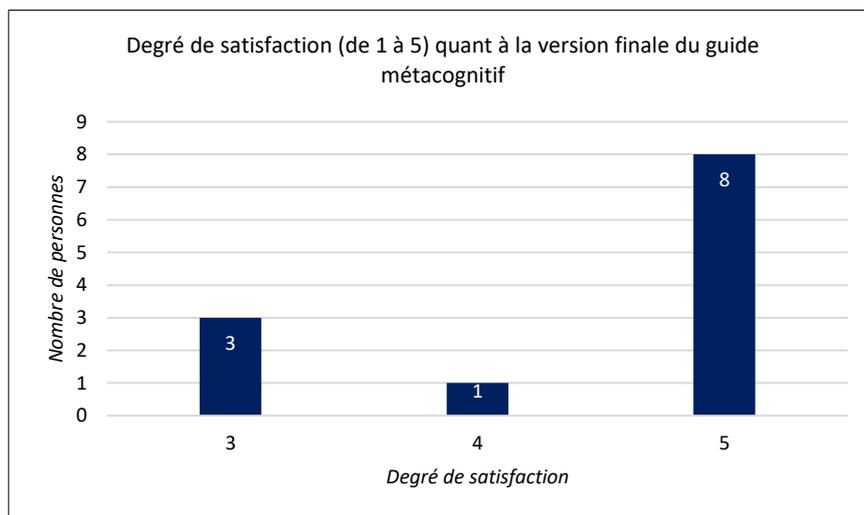
Graphique II : niveau de participation aux phases de feedback

À la suite de la question précédente, seules les personnes ayant répondu « Oui » ou « Partiellement » étaient invitées à répondre à la troisième question qui permet de savoir si elles estiment que des améliorations notables sur la version finale du guide ont été constatées et qu'elles répondent significativement à leurs propositions d'amélioration. Le résultat est unanime. Les neuf personnes ayant participé activement à la phase collaborative estiment avoir constaté des améliorations significatives.



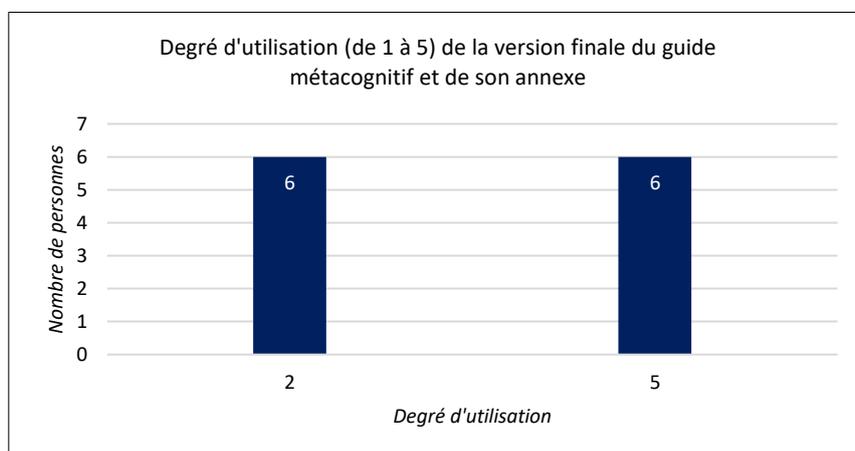
Graphique III : niveau d'amélioration en fonction de la participation

La quatrième question prend la forme d'une évaluation graduelle de 1 à 5 quant à la satisfaction générale ressentie par les étudiant-e-s au sujet de la version finale du guide métacognitif et de son annexe. Huit personnes sur douze semblent pleinement satisfaites de ces outils, une évalue son degré de satisfaction à 4/5 et trois à 3/5.



Graphique IV : degré de satisfaction

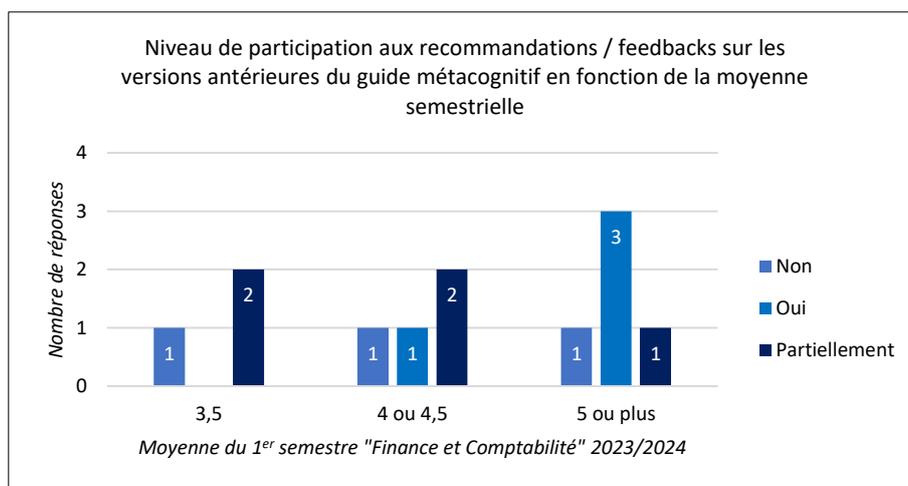
Finalement, la dernière partie de cette enquête qualitative questionne les personnes en formation sur leur degré d'utilisation, de 1 à 5, du guide métacognitif et de son annexe lors des phases pratiques (exercices formatifs). Les résultats sont très tranchés puisque la moitié l'utilise toujours tandis que l'autre moitié évalue le degré d'utilisation de ces outils uniquement à 2 sur 5. Dès lors, il sera intéressant d'analyser notamment les raisons qui peuvent expliquer cette dernière observation.



Graphique V : degré d'utilisation

3.2. Interprétation et analyse des résultats

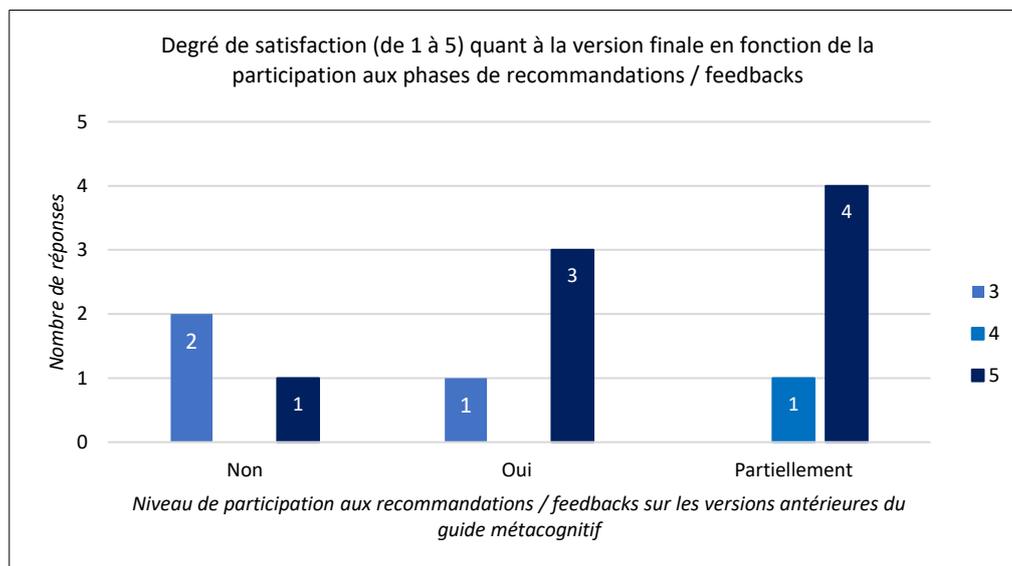
Afin d’interpréter et d’analyser toutes les données recueillies, plusieurs graphiques ont été réalisés en croisant diverses informations. Tout d’abord, le graphique VI illustre le niveau de participation (« Non », « Oui », « Partiellement ») aux recommandations des personnes en formation lors des phases de présentation des premières versions du guide métacognitif en fonction de leur moyenne du premier semestre.



Graphique VI : participation aux phases de feedback en fonction de la moyenne semestrielle

Il est intéressant d’observer que ce sont les étudiant-e-s avec les moyennes les plus élevées qui ont globalement suggéré le plus de recommandations d’amélioration sur les versions antérieures de l’outil. En effet, trois personnes ayant une moyenne supérieure ou égale à 5 jugent avoir participé entièrement à cette phase collaborative. Ceci peut s’expliquer par leurs connaissances plus développées dans ce domaine et leur meilleure compréhension des éléments du guide. Il est possible que les apprenant-e-s ayant des moyennes inférieures à 5 voire insuffisantes aient été quelque peu craintif-ve-s à l’idée d’émettre des suggestions d’amélioration face à des personnes plus à l’aise dans le domaine ou alors n’étaient simplement pas en mesure de le faire étant donné leurs difficultés dans la matière. Néanmoins, de manière générale, tous les sous-groupes ont contribué, au moins partiellement, à ces phases collaboratives ce qui a permis de fournir une version finale de l’outil regroupant les besoins de chacun-e indépendamment de son niveau dans la branche.

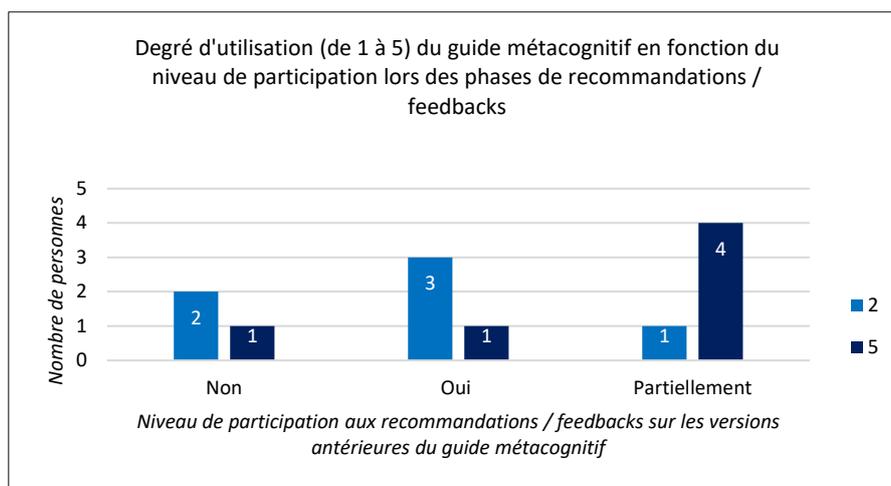
Il est également intéressant d'analyser les données du graphique VII qui montre le degré de satisfaction des apprenant-e-s, sur une échelle de 1 à 5, quant à la version finale reçue en fonction de leur niveau de participation lors de phases collaboratives afin d'améliorer ce dispositif.



Graphique VII : satisfaction en fonction de la participation aux phases de feedback

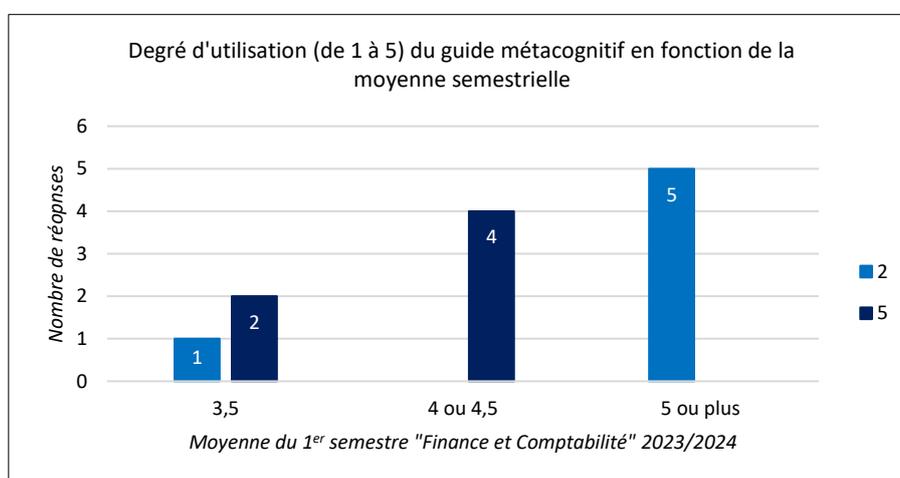
Premièrement, peu importe le niveau d'implication durant les phases préalables, huit étudiant-e-s sur douze sont pleinement satisfait-e-s de la version finale qui leur a été distribuée. Ladite version ne convient qu'à moitié à deux personnes qui n'ont pas émis d'avis sur les versions antérieures (degré de satisfaction de 3 sur 5). Ceci démontre l'importance d'établir un tel dispositif en recueillant l'avis de si possible tout le monde. Il aurait été certainement encore plus efficace de donner la possibilité à tout le monde de travailler durant ces phases de collaboration de manière individuelle peut-être sous forme d'un questionnaire anonyme afin de favoriser la pleine participation. Cependant, il a été fait le choix de travailler de manière orale et en plenum durant ces phases collaboratives afin de favoriser un climat d'échange. Finalement, ces résultats démontrent l'efficacité d'avoir travaillé étroitement avec les étudiant-e-s pour la réalisation de ce dispositif didactique afin d'être au plus proche de leurs attentes et de leurs besoins.

Les deux dernières parties de cette analyse de données se concentrent sur le degré d'utilisation, sur une échelle de 1 à 5, du dispositif durant les phases pratiques (exercices formatifs). Premièrement, le graphique VIII met en relation le degré d'utilisation de l'outil avec le niveau de participation lors des phases collaboratives. La moitié des étudiant-e-s estime utiliser cet outil uniquement à un niveau de 2 sur 5. L'autre moitié quant à elle l'utilise systématiquement.



Graphique VIII : utilisation en fonction de la participation aux phases de feedback

Afin de trouver une réponse à cette tendance et pour une analyse plus approfondie, il a été établi le graphique IX qui montre le degré d'utilisation de l'outil en fonction de la moyenne semestrielle.



Graphique IX : utilisation en fonction de la moyenne semestrielle

Par la mise en relation de ces deux graphiques, nous constatons que les personnes qui utilisent le moins cet outil sont celles qui, pour cinq cas sur six, ont une moyenne supérieure ou égale à 5. Comme le démontre leur bonne moyenne, ces étudiant-e-s ont déjà des connaissances consolidées en journalisation d'écritures comptables. De ce fait, elles ne l'utilisent que ponctuellement afin d'affiner leurs connaissances. Cependant, il conviendrait de se tourner auprès de la personne ayant une moyenne insuffisante qui utilise très peu l'outil afin de comprendre les difficultés rencontrées et d'éventuellement mettre au point une version 2.0 qui répondrait mieux à ses attentes.

Finalement, nous constatons une relation négative entre la moyenne semestrielle et le degré d'utilisation du dispositif. En effet, les personnes qui utilisent le plus fréquemment ce guide métacognitif sont celles ayant une moyenne comprise entre 3,5 et 4,5. Cette dernière observation est très satisfaisante et l'objectif de ce travail semble pleinement rempli puisqu'initialement, un tel dispositif a été mis en place pour aider et accompagner les personnes qui rencontraient le plus de difficultés dans le domaine de la journalisation d'écritures comptables.

Conclusion

Comme le démontre les résultats récoltés directement auprès des personnes qui ont utilisé les outils didactiques créés lors de ce travail de recherche, il est crucial de les intégrer dans le processus d'élaboration d'un tel dispositif afin d'obtenir des résultats probants. Les nombreuses phases d'échange ont permis d'élaborer un guide métacognitif très concret et utilisé encore aujourd'hui par les étudiant-e-s.

Tout ce travail fut guidé par la volonté constante de développer un outil sur mesure pour permettre à chacun et à chacune de développer son raisonnement lors de la journalisation d'écritures comptables. Les résultats présentés dans cette recherche doivent cependant être relativisés puisque l'échantillon n'est composé que de douze personnes. Néanmoins, l'objectif est atteint lorsque nous constatons, certes à un degré parfois divergeant, l'utilisation du guide métacognitif et de son annexe par l'ensemble des étudiant-e-s.

Liste des graphiques

Graphique I : répartition selon la moyenne semestrielle	15
Graphique II : niveau de participation aux phases de feedback	16
Graphique III : niveau d'amélioration en fonction de la participation	16
Graphique IV : degré de satisfaction	17
Graphique V : degré d'utilisation	17
Graphique VI : participation aux phases de feedback en fonction de la moyenne semestrielle	18
Graphique VII : satisfaction en fonction de la participation aux phases de feedback	19
Graphique VIII : utilisation en fonction de la participation aux phases de feedback	20
Graphique IX : utilisation en fonction de la moyenne semestrielle.....	20

Liste des annexes

Annexe I : guide métacognitif	25
Annexe II : annexe au guide métacognitif.....	33

Références bibliographiques

- Astolfi, J-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris : ESF.
- Berthiaume D., David J. & David T., « Réduire la subjectivité lors de l'évaluation des apprentissages à l'aide d'une grille critériée : repères théoriques et applications à un enseignement interdisciplinaire », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 27(2) | 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 23 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ripes/524>.
- Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris : Odile Jacob.
- Descomps, D. (1999). *La dynamique de l'erreur*. Paris : Hachette Livre.
- Delvolvé, N. (2006). Métacognition et réussite des élèves. *Cahiers pédagogiques*.
- Dweck, C. S. (2006). *Mindset: The New Psychology of Success*. New York : Random House Publishing Group.
- Evans, J. (1989). *Bias in human reasoning: Causes and consequences*. Londres : Psychology Press Ltd.
- Gardner, J. (2005). *Assessment and Learning*. Newbury Park : SAGE Publications.
- Kahneman, D. (2012). *Système 1, Système 2, Les deux vitesses de la pensée*. Paris : Flammarion.
- Larousse. (2023). *Dictionnaire de français Larousse*. Paris : Larousse.
- Houdé, O. (2018). *Le raisonnement*. Paris : Presses universitaires de France.
- Houdé, O. (1995). *Rationalité, Développement et Inhibition : un nouveau cadre d'analyse*. Paris : Presses universitaires de France.
- Nicol, D. & Macfarlane-Dick, D. (2006). *Formative assessment and self-regulated learning: A model and seven principles of good feedback practice*.
- Schön, D.A. (1983) *The reflective practitioner : How professionals think in action*. New York : Basic Books.

Annexe I : guide métacognitif

Guide métacognitif

Pour la journalisation d'écritures comptables courantes (cours de Finance et Comptabilité).

Adapté pour une classe de 3^e année plein-temps CFC employé-e de commerce avec maturité professionnelle intégrée.



Chappuis Gaël
30/04/2024

Table des matières

1. Les marchandises	2
2. Les provisions / l'insolvabilité d'un client. Exemple avec provision pour pertes sur créance = Ducroire.	3
3. Le paiement de l'annuité	3
4. L'impôt anticipé en faveur de l'entreprise	4
5. Les titres (actions et obligations)	4
6. Les transitoires et les extournes	5
7. Les amortissements directs et indirects / La vente d'un actif immobilisé amorti par la méthode directe et indirecte.	5
8. Ajustement du stock / de la caisse	6
9. Les salaires et assurances sociales (y compris la caisse ALFA)	6
10. Facture déjà comptabilisée / pas encore comptabilisée	7
11. Répartition du bénéfice d'une société anonyme (SA)	7

1. Les marchandises

1.1. Achats de marchandises à crédit

- Aurai-je plus ou moins...
 - o D'achats ?
 - o De dettes ?
 - o De TVA à payer ?

1.2. Ventes à crédit

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De ventes ?
 - o De clients me devant de l'argent ?
 - o De TVA récoltée ?

1.3. Paiement d'une facture comptabilisée (cf. 1.1.) relative à l'achat de marchandises par un compte de liquidité.

- Aurai-je plus ou moins...
 - o D'argent ?
 - o De dettes ?
- Si j'ai droit à un escompte : par rapport à la situation initiale, aurai-je...
 - o Plus ou moins de dettes ?
 - o Obtenu ou accordé une déduction ?
 - o Plus ou moins de TVA payée ?

1.4. Perception du paiement d'un client (cf. 1.2.) relatif à la vente de marchandises sur un compte de liquidité.

- Aurai-je plus ou moins...
 - o D'argent ?
 - o De clients me devant de l'argent ?
- Si le client a droit à un escompte : par rapport à la situation initiale, aurai-je...
 - o Plus ou moins de clients me devant de l'argent ?
 - o Obtenu ou accordé une déduction ?
 - o Plus ou moins de TVA récoltée ?

1.5. Retour au fournisseur de marchandise achetée (cf. 1.1.).

- Aurais-je plus ou moins...
 - o D'achats ?
 - o De dettes ?
 - o De TVA à payer ?

1.6. Retour clients concernant de la marchandise vendue (cf. 1.2.).

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De ventes ?
 - o De clients me devant de l'argent ?
 - o De TVA récoltée ?

2. Les provisions / l'insolvabilité d'un client. Exemple avec provision pour pertes sur créance = Ducroire.

Une provision comptable est le constat comptable d'un risque probable mais non certain. Elle répond au principe comptable de prudence et impacte le bilan de l'entreprise en augmentant virtuellement ses dettes (les provisions sont des comptes de passif). Au bilan, la provision comptable est une dette ; dans le compte de résultat c'est une charge (un compte de provision s'utilise toujours avec un compte de charge).

2.1. Constitution / augmentation ou diminution / utilisation de la provision (= de ducroire).

- Aurai-je...
 - o Plus ou moins de provisions ?
- Prévois-je d'avoir...
 - o Plus ou moins de pertes ?

2.2. Ajustement de la provision pour pertes sur créances = Ducroire (au 31.12.XX)

- Quel montant les clients me doivent-ils encore ?
- Quel montant final de provision dois-je avoir ?
- Quel est le montant de la provision actuelle (avant ajustement) ?
- Finalement, dois-je augmenter ou diminuer ma provision cf. 2.1. ?

2.3. Lorsqu'un client devient totalement insolvable.

- Constater l'insolvabilité : aurai-je plus ou moins...
 - o De clients me devant de l'argent ?
 - o De pertes ?
 - o De TVA récoltée ?
- Utiliser une provision : cf. 2.1. « Utilisation de la provision ».

2.4. Lorsqu'un client est partiellement insolvable et verse une partie sur un compte de liquidité.

- Constater l'insolvabilité : aurai-je plus ou moins...
 - o De clients me devant de l'argent ?
 - o De pertes ?
 - o De TVA récoltée ?
- Constater le paiement partiel : aurai-je plus ou moins...
 - o D'argent ?
 - o De client me devant de l'argent ?

3. Le paiement de l'annuité

Une annuité est une somme d'argent versée annuellement par un emprunteur pour rembourser une dette. Elle est constituée d'une partie du capital emprunté (= remboursement de la dette) ainsi que des intérêts dus.

3.1. Remboursement de la dette et paiement des intérêts

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De dettes ?
 - o De charges ?
 - o D'argent ?

3.2. Le calcul des intérêts

- $i = \frac{c \cdot t \cdot n}{100 \cdot 360}$

4. L'impôt anticipé en faveur de l'entreprise

L'impôt anticipé est un impôt perçu à la source par la Confédération sur divers rendements de capitaux mobiliers (notamment sur les intérêts et les dividendes).

4.1. Comptabilisation d'un revenu soumis à l'impôt anticipé

- Aurai-je plus ou moins :
 - o D'argent ? Quel pourcentage ?
 - o De revenus ?
 - o D'impôt déjà prélevé ? Quel pourcentage ?

5. Les titres (actions et obligations)

5.1. Achat d'actions

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De titres ?
 - o D'argent ?

5.2. Vente d'actions

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De titres ?
 - o D'argent ?

5.3. Achat d'obligations

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De titres ?
 - o D'argent ?
- Devrai-je des intérêts au vendeur ou m'en doit-il ? Pour quelle période ?

5.4. Vente d'obligations

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De titres ?
 - o D'argent ?
- Devrai-je des intérêts à l'acheteur ou m'en doit-il ? Pour quelle période ?

5.5. Revenus des titres (dividendes ou intérêts obligatoires)

- Cf. 4.1. « Comptabilisation d'un revenu soumis à l'impôt anticipé »

5.6. Clôture du compte titres

- Quelle est la valeur boursière actuelle de mes titres ?
- Quelle est la valeur comptable de mes titres ?
 - 5.6.1. Si valeur boursière > valeur comptable
 - o Dois-je augmenter ou diminuer la valeur de mes titres ?
 - o Cela représente-t-il une perte ou un gain ?
 - 5.6.2. Si valeur boursière < valeur comptable
 - o Dois-je augmenter ou diminuer la valeur de mes titres ?
 - o Cela représente-t-il une perte ou un gain ?

6. Les transitoires et les extournes

6.1. Comptabilisation d'un transitaire (au 31.12.XX)

- Dans quelle situation suis-je ? :
 - o Trop de charges (= je dois en enlever) / Combien dois-je enlever ?
 - o Trop de produits (= je dois en enlever) / Combien dois-je en enlever ?
 - o Pas assez de charges (= je dois en ajouter) / Combien dois-je en ajouter ?
 - o Pas assez de produits (= je dois en ajouter) / Combien dois-je en ajouter ?
- Est-ce...
 - o Quelque chose que je dois encore payer ou que j'ai reçu d'avance ? → PT
 - o Quelque chose que j'ai payé d'avance ou que je n'ai pas encore reçu ? → AT

6.2. Comptabilisation de l'extourne (au 01.01.XX)

- Cf. 6.1. et faire simplement l'écriture inverse.

7. Les amortissements directs et indirects / La vente d'un actif immobilisé amorti par la méthode directe et indirecte.

7.1. L'amortissement direct

- L'amortissement est dit « direct » puisqu'il touche directement le compte d'actif correspondant.
- Aurai-je plus ou moins...
 - o De charges ?
 - o D'actif ?

7.2. L'amortissement indirect

- L'amortissement est dit « indirect » puisqu'il n'impactera pas directement le compte d'actif correspondant.
- Aurai-je plus ou moins...
 - o De charges ?
 - o D'amortissement cumulé pour cet actif ?

7.3. La vente d'un AI amorti par la méthode indirecte

- Dois-je augmenter ou supprimer mon compte de fond d'amortissement ?
- Aurai-je plus ou moins...
 - o De l'actif vendu ?
 - o D'argent ?
- Si prix de vente est différent de la valeur comptable (= montant actif - FA de l'actif) ...
 - o Dois-je augmenter ou diminuer la valeur de mon actif pour qu'il corresponde à son prix de vente ?
 - o Ai-je réalisé un gain ou une perte ?

8. Ajustement du stock / de la caisse

8.1. Ajustement du stock

- Dois-je augmenter (valeur finale > valeur initiale) ou diminuer (valeur finale < valeur initiale) mon stock ?
- Cela va-t-il augmenter ou diminuer mes charges ?

8.2. Ajustement de la caisse

- Dois-je augmenter (vrai solde > solde comptable) ou diminuer (vrai solde < solde comptable) le montant dans la caisse ?
- Cela va-t-il augmenter ou diminuer mes charges ?

9. Les salaires et assurances sociales (y compris la caisse ALFA)

9.1. Partie employé

- La comptabilisation des salaires et des allocations familiales engendre-t-elle plus ou moins...
 - o De charges ?
 - o De dettes envers le personnel ?
 - o De dettes envers la caisse ALFA ?
- La comptabilisation des déductions salariales engendre-t-elle plus ou moins...
 - o De dettes envers le personnel ?
 - o De dettes envers les différentes assurances ?

9.2. Partie employeur

- Le salaire des employés engendre-t-il plus ou moins...
 - o De charges sociales ?
 - o De dettes envers les différentes assurances ?

9.3. Montant à recevoir ou à verser à la caisse ALFA

- Si les cotisations de l'employeur > les allocations versées aux employés :
 - o L'entreprise doit la différence à la caisse ALFA
- Si les cotisations de l'employeur < les allocations versées aux employés :
 - o L'entreprise reçoit la différence de la part de la caisse ALFA.

9.4. Versement ou récupération d'une avance sur salaire.

- Aurai-je plus ou moins...
 - o D'avance sur salaire ?
 - o D'argent ?
 - o De dettes envers le personnel ?

9.5. Paiement ou récupération d'un montant d'une assurance sociale.

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De dettes ?
 - o D'argent ?

10. Facture déjà comptabilisée / pas encore comptabilisée

10.1. Paiement d'une facture déjà comptabilisée

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De dettes ?
 - o D'argent ?
- Ai-je déjà comptabilisé la TVA ou dois-je le faire ?

10.2. Paiement d'une facture de charge pas encore comptabilisée

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De charges ?
 - o D'argent ?
 - o De TVA à payer ?

10.3. Paiement d'une facture d'achat d'un actif immobilisé pas encore comptabilisé

- Aurai-je plus ou moins...
 - o D'actif ?
 - o D'argent ?
 - o De TVA à payer ?

11. Répartition du bénéfice d'une société anonyme (SA)

11.1. Attribution du bénéfice dans les différents comptes

- Passage du bénéfice du compte de résultat au bilan.
 - o Aurai-je plus ou moins de bénéfice...
 - Dans mon compte de résultat ?
 - Dans mon bilan ?
- Préparation du bénéfice à répartir
 - o Aurai-je plus ou moins de bénéfice à répartir ? De quel(s) compte(s) provient-il ?
- Répartition du bénéfice
 - o Devrai-je plus ou moins...
 - De dividendes à mes actionnaires ?
 - De tantièmes aux membres du CA ?
 - D'attribution aux différentes réserves ?
- Solde (reste) du bénéfice à répartir
 - o Aurai-je plus ou moins de bénéfice reporté ?

11.2. Paiement des dividendes aux actionnaires

- Aurai-je plus ou moins...
 - o De dettes envers mes actionnaires (dividendes) ?
 - o D'argent ?
- Comptabilisation de l'impôt anticipé. Aurai-je plus ou moins...
 - o De dettes envers mes actionnaires (dividendes) ?
 - o De dettes envers l'AFC ?

Annexe II : annexe au guide métacognitif

Annexe pour le guide métacognitif

Bases fondamentales de la journalisation d'écritures comptables

Débit	Crédit
A+	A-
P-	P+
Ch+	Ch-
Pr-	Pr+

Explications du tableau

Chaque écriture comptable doit impérativement respecter les règles illustrées ci-dessus soit :

- ✓ Si un compte d'actif est placé au débit (à gauche), cela signifie que ce compte augmente (plus d'actifs) ;
- ✓ Si un compte de passif est placé au débit (à gauche), cela signifie que ce compte diminue (moins de passifs) ;
- ✓ Si un compte de charges est placé au débit (à gauche), cela signifie que ce compte augmente (plus de charges) ;
- ✓ Si un compte de produits est placé au débit (à gauche), cela signifie que ce compte diminue (moins de produits) ;
- ✓ Si un compte d'actif est placé au crédit (à droite), cela signifie que ce compte diminue (moins d'actifs) ;
- ✓ Si un compte de passif est placé au crédit (à droite), cela signifie que ce compte augmente (plus de passifs) ;
- ✓ Si un compte de charges est placé au crédit (à droite), cela signifie que ce compte diminue (moins de charges) ;
- ✓ Si un compte de produits est placé au crédit (à droite), cela signifie que ce compte augmente (plus de produits).

Exemple d'un plan comptable – Identification de la nature de chaque compte

Achats de marchandises	Frais d'achat
Actifs transitoires	Frais d'entretien
Actions	Frais de fondation et d'augm. du capital (FAO)
Actionnaires	Frais de chauffage
Amortissements	Frais de téléphone/communication
Appareils	Frais de véhicules
Assurances	Impôt anticipé / Créance AFC
Autres charges d'exploitation (ACE)	Impôt préalable sur marchandises (IPM)
Autres dettes	Impôt préalable sur investissement et ACE (IPI)
Avance de salaires	Installations informatiques / Ordinateurs
Banque, compte courant	Intérêts charges / Charges financières
Bénéfice à répartir (BAR)	Intérêts hypothécaires
Bénéfice de l'exercice	Intérêts produits / Produits financiers
Bénéfice reporté	Liquidation
Caisse	Local / Immeuble
Caisse-ALFA	Mobilier
Caisse d'assurance / Dette LAA	Passifs transitoires
Caisse de compensation / Dette AVS	Pertes sur débiteurs / Pertes sur créances
Caisse de retraite / Dette LPP	Poste
Capital-actions	Prestations à soi-même / Prestations propres
Capital / Capital propre	Privé
Charges exceptionnelles / extraordinaires	Produits des titres
Charges sociales	Produits d'immeuble
Charges sur titres	Produits extraordinaires / Produits exceptionnels
Charges d'immeuble	Provision pour pertes sur créances / Ducroire
Correction de l'IP sur les prestations propres	Provision pour pertes sur stock
Créanciers / Dettes fournisseurs	Publicité, dons, sponsoring
Créancier Immeuble / Dette Immeuble	Résultat I, II, III / Exploitation I, II, III
Créancier AFC / Dette AFC	Réserve légale issue du bénéfice (RLB)
Débiteurs / Créances Clients	Réserve légale issue du capital (RLC)
Débiteur Immeuble / Créance Immeuble	Réserve libre
Déductions accordées	Salaires
Déductions obtenues	Stock de marchandises
Dette hypothécaire	Tantièmes
Dette envers le personnel (DEP)	Titres
Différence de caisse	TVA due
Dividendes	Variation de stock
Electricité, eau, gaz	Véhicules
Emprunt bancaire	Ventes de marchandises
Fonds / Cumul d'amortis. sur ... (un actif immobilisé)	

Légende

- ✓ Comptes d'actif
- ✓ Comptes de passif
- ✓ Comptes de charges
- ✓ Comptes de produits
- ✓ Autres (liquidation et résultat)

Glossaire

Achats de marchandises : recense les achats de marchandises effectués par l'entreprise destinés à la revente.

Actifs transitoires : compte de régularisation utilisé au bouclage (31.12.X) lorsque l'entreprise a comptabilisé trop de charges et/ou pas assez de produits pour l'année X. Compte également utilisé au 01.01.X+1 lors de la comptabilisation de l'extourne (écriture inverse du transitoire créé le 31.12.X).

Actions : compte utilisé lors de l'émission, par l'entreprise, de nouvelles actions. Nous l'utilisons avant que les actions soient souscrites.

Actionnaires : lorsque les actions sont souscrites mais non libérées.

Amortissements : considération de la perte de valeur d'un actif immobilisé.

Appareils : recense la valeur comptable de tous les appareils d'une entreprise.

Assurances : primes d'assurance privée payées par l'entreprise.

Autres charges d'exploitation (ACE) : charges liées directement à la production / l'exploitation de l'entreprise qui n'ont pas de compte spécifique.

Autres dettes : dettes à court terme de l'entreprise qui ne sont pas liées à l'achat de marchandises.

Avance de salaires : salaires versés par avance aux collaborateur-trice-s de l'entreprise.

Banque, compte courant : avoir sur le compte courant de l'entreprise.

Bénéfice à répartir (BAR) : montant du bénéfice à répartir entre plusieurs partenaires / réserves.

Bénéfice de l'exercice : différence entre les produits et les charges de l'entreprise.

Bénéfice reporté : bénéfice des années précédentes non réparti / non distribué.

Caisse : argent liquide détenu dans la caisse de l'entreprise.

Caisse-ALFA : montant dû à la caisse d'allocations familiales.

Caisse d'assurance / Dette LAA : montant des primes dû à l'assurance accident de l'entreprise pour assurer les collaborateur-trice-s contre les accidents professionnels (à charge de l'employeur-euse) et les accidents non professionnels (souvent à charge de l'employé-e).

Caisse de compensation / Dette AVS : montant des cotisations dû à l'assurance vieillesse et survivants réparti à part égale entre l'employé-e et l'employeur-euse.

Caisse de retraite / Dette LPP : montant des cotisations dû à la caisse de pension pour couvrir les risques de vieillesse, décès et invalidité de l'employé-e. L'employeur-euse verse au minimum le même montant que l'employé-e.

Capital-actions : fonds apportés par les propriétaires = actionnaires d'une société anonyme (SA).

Capital / Capital propre : fonds apportés par le ou la propriétaire d'une raison individuelle.

Charges exceptionnelles / extraordinaires : charges inhabituelles ne pouvant être affiliées à aucun autre compte de charges du plan comptable.

Charges sociales : part patronale versée aux assurances sociales (AVS, LPP, etc.) à charge de l'entreprise.

Charges sur titres : perte de valeur des titres due à une baisse de leurs cours ET pour la charge liée aux frais de gérance du portefeuille des titres.

Charges d'immeuble : charges liées à la détention d'un immeuble hors exploitation (immeuble locatif par exemple).

Correction de l'IP sur les prestations propres : diminution de la TVA à récupérer (= impôt préalable = IP) car le ou la propriétaire à prélever de la marchandise pour ses besoins personnels.

Créanciers / Dettes fournisseurs : dettes relatives à l'achat de marchandises destinées à la revente.

Créancier Immeuble / Dette Immeuble : compte utilisé provisoirement lors du processus d'achat d'un immeuble.

Créancier AFC / Dette AFC : montant dû à l'administration fédérale des contributions sur les dividendes versés par l'entreprise.

Débiteurs / Créances Clients : montants facturés aux client-e-s dans l'attente de leur paiement.

Débiteur Immeuble / Créance Immeuble : compte utilisé provisoirement lors du processus de vente d'un immeuble.

Déductions accordées : diminution de produits suite à un escompte accordé aux client-e-s sur leur facture (lors de la vente de marchandises).

Déductions obtenues : diminution de charges suite à un escompte obtenu par les fournisseurs de marchandises (lors de l'achat de marchandises).

Dette hypothécaire : dette liée à la détention d'un terrain/immeuble/bâtiment.

Dette envers le personnel (DEP) : compte utilisé provisoirement lors de toutes les étapes de comptabilisation du salaire des employé-e-s.

Différence de caisse : compte à utiliser lorsque le montant réel dans la caisse est différent la valeur comptable du compte « caisse ».

Dividendes : part du bénéfice à verser aux actionnaires.

Electricité, eau, gaz : compte de charges pour les factures d'électricité, d'eau et de gaz.

Emprunt bancaire : dette à long terme contractée auprès d'une banque.

Fonds / Cumul d'amortis. sur ... (un actif immobilisé) : compte utilisé lorsque l'entreprise amortit un actif immobilisé en utilisant la méthode indirecte.

Frais d'achat : charges relatives à l'acheminement de marchandises achetées jusque dans les locaux de l'entreprise (transports, frais de douane, etc.).

Frais d'entretien : charges relatives à l'entretien des locaux et des alentours de l'entreprise.

Frais de fondation et d'augm. du capital (FAO) : charges lors la fondation et/ou de l'augmentation du capital-actions (timbre fédéral, commission bancaire, etc.).

Frais de chauffage : charges relatives à la régulation de la température des locaux de l'entreprise (mazout, etc.).

Frais de téléphone/communication : charges relatives à l'abonnement payé chez l'opérateur téléphonique.

Frais de véhicules : charges relatives à l'utilisation des véhicules (assurances, services, entretien, essence, etc.).

Impôt anticipé / Créance AFC : impôt à récupérer (payé d'avance) auprès de l'administration fédérale des contributions.

Impôt préalable sur marchandises (IPM) : TVA à payer sur une facture fournisseur relative à l'achat de marchandises.

Impôt préalable sur investissement et ACE (IPI) : TVA à payer sur une facture relative à l'achat d'un actif immobilisé ou du paiement d'une charge.

Installations informatiques / Ordinateurs : ensemble des appareils informatiques de l'entreprise.

Intérêts charges / Charges financières : compte à utiliser lors du paiement d'intérêts.

Intérêts hypothécaires : compte à utiliser lors du paiement des intérêts relatifs à la détention d'une dette hypothécaire.

Intérêts produits / Produits financiers : compte à utiliser lors de l'encaissement d'intérêts (ne provenant pas d'une obligation).

Liquidation : compte recensant tous les gains et toutes les pertes lors de liquidation des actifs et passifs de l'entreprise.

Local / Immeuble : recense les bâtiments détenus par l'entreprise.

Mobilier : ensemble des meubles détenus par l'entreprise.

Passifs transitoires : compte de régularisation utilisé au bouclément (31.12.X) lorsque l'entreprise n'a pas comptabilisé assez de charges et/ou trop comptabilisé de produits pour l'année X. Compte également utilisé au 01.01.X+1 lors de la comptabilisation de l'extourne (écriture inverse du transitoire créé le 31.12.X).

Pertes sur débiteurs / Pertes sur créances : compte à utiliser lorsque l'entreprise doit amortir une créance client (= un client ne versera pas son dû).

Poste : avoirs de l'entreprise sur son compte postal.

Prestations à soi-même / Prestations propres : comptes à utiliser lorsque le ou la propriétaire d'une raison individuelle prélève de la marchandise pour ses besoins personnels.

Privé : compte à utiliser pour recenser toutes les transactions liées au ou à la propriétaire d'une raison individuelle.

Produits des titres : gain de valeur des titres dû à une hausse de leurs cours **ET** pour comptabiliser les intérêts courus sur les obligations **ET** pour comptabiliser le revenu des titres (actions et obligations).

Produits d'immeuble : revenus liés à la détention d'un immeuble hors exploitation (immeuble locatif par exemple).

Produits extraordinaires / Produits exceptionnels : revenus inhabituels ne pouvant être affiliés à aucun autre compte de produits du plan comptable.

Provision pour pertes sur créances / Ducroire : anticipations des charges futures (pertes sur créances) liées au potentiel non-paiement des débiteurs.

Publicité, dons, sponsoring : charges relatives au frais marketing ou au soutien d'une cause.

Résultat I, II, III / Exploitation I, II, III : compte de résultat à trois degrés de l'entreprise (I : marchandises, II : exploitation, III : hors exploitation).

Réserve légale issue du bénéfice (RLB) : cette réserve est alimentée par les bénéfices réalisés par l'entreprise. Elle est alimentée jusqu'à ce que le total de la RLB et de la RLC atteigne 50% du capital-actions.

Réserve légale issue du capital (RLC) : cette réserve est constituée lors de la constitution de la société ou lors d'augmentations de capital.

Réserve libre : part du bénéfice non distribuée et conservée volontairement par l'entreprise.

Salaires : charges relatives au paiement du salaire des collaborateur-trice-s de l'entreprise.

Stock de marchandises : recense toutes les marchandises achetées mais pas encore revendues. Ce compte est utilisé uniquement lors du bouclage des comptes (31.12.XX).

Tantièmes : parts du bénéfice versées aux membres du conseil d'administration (CA).

Titres : actions et obligations d'autres entreprises que l'entreprise détient.

TVA due : montant de TVA récolté lors de ventes à reverser à l'administration fédérale des contributions (AFC).

Variation de stock : permet de constater la différence entre le stock de marchandises initial et final. Ce compte est utilisé uniquement lors du bouclage des comptes (31.12.XX). De plus, ce compte est utilisé uniquement avec le compte « Stock de marchandises ».

Véhicules : recense l'ensemble des véhicules détenus par l'entreprise.

Ventes de marchandises : recense l'ensemble des ventes de marchandises aux client-e-s.